

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1164

64 - Pyrénées-Atlantiques

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques

LONS À VÉLO.

Objet : favoriser le développement du vélo et mobilités douces (piéton) comme moyen de déplacement sur la commune de Lons et les communes limitrophes ; informer le grand public sur l'usage du vélo pour se déplacer, accompagner les citoyen(nes) dans leurs changements de mobilité ; être en lien avec les associations du territoire pour rechercher notamment une continuité dans les aménagements cyclables ; atteindre la neutralité carbone sur le territoire, préserver la qualité de l'air et notre environnement, préserver la santé des citoyen(nes) par une activité physique régulière ; s'assurer que les déplacements vélo et/ou piéton sont et seront pris en compte dans les documents d'urbanisme (PLUi, PDU) et dans les projets d'aménagement de Lons ; proposer des solutions sur tous les sujets de mobilités en place sur la commune et les communes limitrophes ; amélioration du réseau des pistes cyclables et des équipements connexes (stationnement et abris vélo, entreposage sécurisé des vélos aux points de connexion des transports, signalétique spécifique et de sécurisation du partage des voies de circulation, point de recharge des batteries des vélos à assistance électrique (VAE)) ; impliquer les citoyen(nes) pour la mise en place d'un réseau alternatif à la voiture conciliant les besoins économiques et sociaux avec l'amélioration de la circulation sur la commune ; mener des actions de communication pour sensibiliser les citoyen(nes) aux bienfaits des mobilités douces notamment sur leur santé et pour la planète ; conseiller les citoyen(nes) qui souhaitent utiliser leur vélo pour se déplacer (parrainage, itinéraire conseillé, sécurité, financements possibles) ; favoriser l'interconnexion entre moyens de transport pour favoriser et accroître le recours aux mobilités douces ; mener des actions coordonnées avec les associations de l'agglomération paloise, qui font la promotion de l'usage du vélo

Siège social : 34, rue Pierre Brune, 64140 Lons.

Date de la déclaration : 6 janvier 2021.